

Infrastructure de recharge pour véhicules électriques (IRVE) - Niveau 1, formation de base (niveau P1)

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 25168323F — Mise à jour : 16 juin 2026

Organisme responsable : **AFPA ENTREPRISES BRETAGNE**

Contenu

Objectifs

Cette formation permet aux professionnels d'être en conformité avec la réglementation.

Les points de recharge pour véhicules électriques sont installés par des professionnels habilités conformément à l'article R. 4544-9 du code du travail.

A l'exclusion des infrastructures d'une puissance totale inférieure ou égale à 3,7 kW installées dans un bâtiment d'habitation privé ou dans une dépendance d'un bâtiment d'habitation privé ou dont la fonction principale n'est pas de recharger des véhicules électriques et qui ne sont pas accessibles au public, les infrastructures de recharge sont installées par des professionnels titulaires d'une qualification pour l'installation desdites infrastructures de recharge. Cette qualification est délivrée par un organisme de qualification disposant d'un agrément relatif aux travaux sur infrastructures de recharge pour véhicules électriques, tel que défini à l'article R. 125-40 du code de la construction et de l'habitation.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Comprendre les enjeux de ce marché,
- Identifier les besoins liés aux types de véhicule, à leur exploitation et aux installations électriques des clients,
- Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de charge et des prises,
- Identifier les réglementations en vigueur,
- Identifier les exigences de sécurité propres aux infrastructures de recharge de VE,
- Déterminer les composants nécessaires à l'adaptation de l'installation électrique,
- Mettre en oeuvre, tester et mettre en service la borne de recharge.

Programme

Contenu de la formation :

- Caractéristiques principales des bornes de charge et des véhicules,
- Infrastructure dans son contexte normatif et réglementaire,
- Présentation des différents matériels disponibles,
- Adaptation de l'installation électrique chez le client,
- Mise en service des bornes chez les clients,
- Tester et faire la recette de l'installation,
- Paramétrage du contrôle d'accès au travers des interfaces disponibles.

Modalités pratique de la formation :

- Formation présentielle en salle.
- Essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel.
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel.
- Support de formation, catalogue, notice (papier ou numérique).

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Niveau Savoirs de base / Primaire	Niveau de sortie Niveau Savoirs de base / Primaire
---	--

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2199194	Présentiel	QUIMPER	06/07/2026	06/07/2026
2199195	Présentiel	QUIMPER	31/08/2026	31/08/2026
2199196	Présentiel	QUIMPER	08/09/2026	08/09/2026

Source : GREF Bretagne #25168323F